

COMITÉ DIRECTEUR
Le 20 Septembre 2021 - Visioconférence
PROCÈS-VERBAL

- 1/ Approbation du PV du 1^{er} juillet 2021
- 2/ Date de l'assemblée générale 2022
- 3/ Désignation de la commission de surveillance des opérations électorales
- 4/ Point sportif
- 5/ Point financier
 - Emprunt à moyen terme 200.000€
- 6/ Point communication
- 7/ Point administratif
- 8/ Questions diverses

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Ajointe
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
Arnaud TIXIER	Vice-Président
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
Marie-Laurence COPIE	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
Guylaine MARCHAND	Membre du comité directeur
Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 23 votants

Assistent :

Caroline AUTOUR	Secrétaire
Vanessa LETE	Secrétaire de Direction

Excusés :

Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
Cédric BERREST	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Marine LERICOLAIS	Membre du comité directeur

Le Président ouvre la séance à 18h00.

Le Président adresse ses félicitations, auxquelles il associe le comité directeur aux médaillés olympiques, paralympiques, mondiaux et à l'ensemble des sportifs des collectifs des équipes de France, leur encadrement technique, médical et de clubs.

Il annonce qu'une célébration des médaillés des événements internationaux 2021 sera donnée lors du championnat du France à Mantes les 25 et 26 septembre.

1/ Approbation du procès-verbal du comité directeur du 1^{er} juillet 2021

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet a été adressé pour avis aux membres du comité.

CE PROCÈS-VERBAL EST APPROUVÉ A 19 POUR (19 voix/19 présents).

2/ Date de l'assemblée générale 2022

La date du 26 mars 2022 est proposée pour la tenue de l'assemblée générale.

LE COMITÉ DIRECTEUR DECIDE A L'UNANIMITÉ (19 voix/19 présents) QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE AURA LIEU LE SAMEDI 26 MARS 2022.

Le lieu et les modalités d'organisation de l'assemblée générale 2022 seront votés lors du prochain comité directeur.

3/ Désignation de la commission de surveillance des opérations électorales

V. Busser rappelle l'article 20 des statuts et propose trois membres à la commission de surveillance des opérations électorales pour l'assemblée générale de mars 2022 :

- Clotilde Averlant de l'Aviron Sedanais
- Françoise Dolci de l'Aviron Club de Niort
- Zoubida Dali de Club Aviron de Mauguio Carnon

LE COMITÉ APPROUVE A 19 POUR ET 1 ABSTENTION LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES 2022. (20 voix/20 présents)

V. Busser rappelle que l'assemblée générale devra procéder à l'élection de deux sportifs de haut niveau au sein du comité directeur pour la durée du mandat restant à courir (selon article 13 des statuts).

4/ Point sportif

• International

A.Tixier rappelle les excellents résultats de la saison 2021 et annonce que le bilan sportif sera présenté lors du comité du 16 octobre selon le programme ORfèvre défini par l'ANS.

Ce programme implique tous les acteurs de la haute-performance et s'applique à différents domaines tels que l'analyse de la performance, la méthodologie de l'entraînement, l'accompagnement médical, psychologique...

- **National**

Il est précisé que le protocole sanitaire pour le Championnat de France de Mantes-la-Jolie a été communiqué à travers une note le vendredi 17 septembre. Une nouvelle procédure a été mise en place : une pénalité financière de 80 euros, voire une disqualification, sera appliquée pour les pass sanitaires transmis hors délais.

- **J. Grobler**

Un contrat de travail a été rédigé et lui a été proposé. L'Agence nationale du sport financera la rémunération de J. Grobler.

- **Championnat de France à la mer au Grau du Roi**

Bel événement, avec une organisation de qualité.

C. Dubouloz indique que les arbitres ne disposent pas assez de moyens pour arbitrer lors des événements en mer. Ce manque est préjudiciable pour des équipages lors de réclamations.

Il est nécessaire que la commission des arbitres soit sollicitée à ce sujet.

- **Délégation pour haut niveau mer**

C. Vandenberghe annonce que la fédération va très certainement obtenir la délégation pour le haut niveau mer.

5/ Point financier

F. Banton dresse un bilan financier :

- **Budget :**

- Développement : des actions n'ont pas débuté et seront menées à moins grande ampleur que prévu afin de minimiser notre déficit prévisionnel.

Le budget laisse envisager un résultat négatif de moins 120 000 euros.

Il faut veiller à pouvoir justifier les actions auprès de l'ANS.

Un budget ajusté sera présenté le 16 octobre.

- **Trésorerie :**

La trésorerie au 31/08 est de 234 000 euros représentant 14,69 jours de fonctionnement.

Cela est limite mais gérable. La situation étant précaire, le trésorier sollicite l'accord du comité directeur pour souscrire un emprunt de 200 000 euros sur 48 mois pour financer les acquisitions de matériel.

Le taux d'intérêt fixe est de 0,5% avec des frais de dossier de 600 euros. La Banque demande un nantissement de 20% soit 40 000 euros pour garantir cet emprunt.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 22 POUR LA SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT DE 200 000 EUROS (22 voix/22 présents).

Le Président, C. Vandenberghe est désigné pour signer ce contrat de prêt.

- **Licences**

A ce jour, la prise de licence est de +33% et +30% par rapport à 2019.

Discussion :

J. Azou demande si cet emprunt sur 48 mois pourra être restreint dans le temps suite aux versements de subventions.

F. Banton rappelle que la baisse de licences, sur les deux derniers exercices, a un fort impact sur le budget, 250 000 euros. Cet emprunt est contracté par prudence en termes de gestion.

F. Banton rappelle aux membres du comité la nécessité de compléter le tableau des heures de bénévolat.

6/ Point communication

B. Ouvry fait un point sur les actions de communications menées depuis juillet et programmées jusque cette fin d'année :

- couverture médiatique : Jeux Olympiques, Jeux Paralympiques, retours des athlètes, lien avec les médias, championnats de France mer, J18 et senior, régates masters et la Coupe de France fin octobre.
- événementiel : réflexion sur un projet de "Fête de l'aviron" au Pavillon Baltard le 11 décembre 2021. Le Pavillon est prêté par le Maire de Nogent à titre gracieux. La FFA lui adresse ses remerciements. Une réflexion sur le modèle économique est à mettre en place. La FFA souhaite collaborer avec l'AIA sur cet événement.
- retours médiatiques : place dans les médias grâce aux résultats des JO et JP, visibilité de l'aviron dans la presse, la télévision. L'aviron durant les JO arrive à la 6^{ème} place dans les retransmissions télévisées.

La FFA a rencontré le Directeur des Sports de France TV pour évoquer des projets dans le cadre de Paris 2024 : volonté de suivre des athlètes de la FFA à partir de 2022 jusqu'à 2024.

B. Ouvry adresse ses remerciements au personnel du service communication de la FFA qui est extrêmement sollicité.

Elle précise qu'une étape a été franchie en termes de communication, étape félicitée par la présidente de la CNR, E. Ayrault.

C. Vandenberghe communique diverses informations :

- France Télévision sera présente à Mantes-la-Jolie sur les deux jours.
 - situation des cadres techniques : les cadres en partance seront remplacés. Des négociations sont entamées avec la direction des sports.
 - partenariat avec la MAIF : D. Mahe s'est engagé à renouveler le partenariat jusqu'en 2024.
- Une rencontre est prévue prochainement au siège de la MAIF avec l'ensemble des médaillés de Tokyo et de leur encadrement.

6/ Point administratif

• Annexe 7.2. : Code des régates mer (Annexe 1)

Après consultation de l'ensemble des membres du comité directeur par mail, les modifications proposées au Code des régates mer Annexe 7.2 ont été approuvées par 15 voix POUR lors d'un vote électronique fin août.

La commission mer souhaitait que ce texte soit approuvé avant le 1^{er} septembre pour pouvoir être effectif la saison 2021-2022.

La commission va continuer à faire évoluer l'annexe 7.2 d'ici la fin de saison pour une validation en juin 2022.

• Radiation

LE COMITÉ DIRECTEUR PROCÈDE À 22 VOIX POUR (22 voix/22 présents) A LA RADIATION DE :

- Nort Athlétic Club Aviron (C44028) de la ligue des Pays de la Loire

• **Présence des présidents de ligues sur les comités directeurs**

Le bureau fédéral souhaite inviter, en présence du bureau fédéral, les présidents de ligue en présentiel le 27 novembre prochain au siège de la FFA.

Cette rencontre sera dédiée aux échanges sur les thématiques que les ligues auront communiquées. Selon celles-ci les membres du comité pourront être associés à la réunion.

• **Organisation**

V. Busser collabore avec S. Vieilledent, Directeur Général/Directeur Technique National, sur une nouvelle organisation autour de 6 pôles d'expertise :

3 pôles opérationnels :

- Développement des pratiques et innovation
- Services aux clubs et aux territoires
- Performance

3 pôles de fonctions supports :

- Direction et relations institutionnelles
- Marketing et Communication
- Comptabilité, finances et juridique

Les missions vont être redéfinies et des appels à candidatures vont être lancés.

• **Test Event 2023**

La fédération est tenue d'organiser le championnat du monde junior (U19) en 2023 avec un budget de 700 000 euros environ. Cet événement servira de Test Event pour les JO de Paris.

C. Vandenberghe regrette que les démarches pour l'organisation de cet événement n'aient pas été initiées par l'ancienne équipe dirigeante. La DIGES a récemment indiqué que l'octroi d'une subvention de 600 000 euros répartie sur 3 ans aurait été possible si cette demande avait été initiée en 2019.

Après démarches auprès des institutions, la DIGES s'est engagée à hauteur de 300 000 euros et le Conseil Régional Ile-de-France à hauteur de 200 000 euros pour l'organisation de ce championnat mondial.

Des contacts sont pris avec l'ANS également.

La FFA va répartir une charge représentant 10% du montant global de l'événement sur 2 ans, seule possibilité pour organiser cet événement.

8/ Questions diverses

• **Prochaines réunions**

- Comité directeur le 16 octobre 2021 de 9h00 à 16h00 en présentiel à la FFA
- Comité directeur le 11 décembre 2021 de 9h00 à 13h00 en présentiel

• **Nouvel organigramme**

F. Pelegri revient sur la nouvelle organisation fédérale et souhaite connaître le contenu de la fiche de poste de J. Grobler.

C. Vandenberghe précise que J. Grobler sera consultant exécutif de la haute performance.

Des appels à candidature ont été lancés sur le site emploi public pour le poste de Directeur de la Performance/Directeur des équipes de France.

C. Vandenberghe précise que cette nomination permettra de finaliser l'organisation de la direction technique nationale. Le Directeur de la Performance/Directeur des équipes de France formera son équipe en collaboration avec les élus.

• **Commission des arbitres**

M. Lericolais a démissionné de la présidence. ML. Copie assure l'intérim.

• **Bureau fédéral**

C. Vandenberghe informe que G. Marchand sera proposée au vote du comité directeur pour intégrer le bureau fédéral.

• **Démarches partenariales**

Des contacts sont pris avec le MEDEF et nos athlètes sont sollicités pour intervenir lors de conférences avec de grands chefs d'entreprises.

L'ordre du jour est levé à 19h20.



Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Présidente de ligue, Présidents de ligues, S. Vieilledent – DTN -